

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

**RÈGLEMENT NO 209-2019,
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 209-2012,
ÉTABLISSANT UNE POLITIQUE DE CAPITALISATION ET
D'AMORTISSEMENT**


EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE:

Lors de la séance ordinaire tenue le 13 mai 2019, le conseil a adopté le règlement 209-2019, modifiant le règlement no 209-2012, ayant pour objet d'établir une politique de capitalisation et d'amortissement.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal durant les heures régulières d'affaires.

Donné à Harrington ce 17^e jour du mois de mai de l'an deux mille dix-neuf.

La Directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière par intérim



Lucie Côté

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Lucie Côté, résidante à Harrington, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 17 mai 2019, entre 9h et 18h

En foi de quoi, je donne ce certificat le 17 mai 2019.

